



# CHARTRE DE QUALITÉ NUIT DE L'EAU 2020

# Sommaire

Chapitre 1 : Généralités.....	3
1. Préambule .....	3
2. Candidature à la Nuit de l'Eau .....	5
a) Dépôt du dossier .....	5
b) Acceptation de la candidature .....	6
c) Horaires d'ouverture .....	6
d) Demande de modification de date.....	6
e) Mise en place d'un comité de soutien local.....	6
f) Synergie FFN / UNICEF .....	7
g) Fonction des Villes Amies des Enfants .....	7
h) Bilan de l'opération .....	7
3. Assurances.....	8
Chapitre II : Logistique de l'événement .....	9
1. L'organisation du site .....	9
a) Mise à disposition de la piscine.....	9
b) Surveillance et encadrement des activités.....	9
2. Les autorisations et déclarations préalables.....	9
a) SACEM .....	9
b) Police et Pompiers.....	9
Chapitre III : L'aménagement de la piscine .....	10
1. Le kit d'animation et de communication (en cours de validation) .....	10
a) Descriptif .....	10
b) Utilisation .....	11
2. Les supports pédagogiques .....	11
a) La présence d'UNICEF.....	11
b) Panneaux et actions d'information .....	12
3. Les locaux annexes .....	12
a) Bureau de l'organisation .....	12
b) Les vestiaires .....	12
Chapitre IV : Les animations et la collecte .....	13
1. Un principe de liberté.....	13

2. Les animations et outils proposés .....	13
3. La Nuit de l'Eau : La Collecte Digitale .....	14
4. Bilans et récompenses.....	15
<b>CHAPITRE V : La communication, la promotion et les partenariats.....</b>	<b>16</b>
1. Le plan et les actions de communication .....	16
a) Au niveau national.....	16
b) Au niveau local .....	16
c) Préconisations de communication à l'organisateur.....	17
2. Le site internet .....	17
3. Les partenariats en 2020.....	18
a) Les partenaires .....	18
b) Protection des droits des partenaires de La Nuit de l'EAU .....	19
4. Publicité sur le site accueillant l'évènement.....	20
a) Principes généraux .....	20
b) Le Kit d'animation et de communication .....	20
c) Dotation de la société Tyr France.....	20
Liste des comités départementaux UNICEF France .....	28
Liste des Villes Amies d'UNICEF .....	29
Idées d'animations .....	31
Hors de l'Eau.....	31
Animations dans l'eau .....	31
Autres animations .....	31
<b>Pour en savoir plus sur le programme WASH UNICEF.....</b>	<b>32</b>

# Chapitre 1 : Généralités

## 1. Préambule

**La Nuit de l'Eau** est un évènement initié par la Fédération Française de Natation et UNICEF France.

Cette opération a pour but de collecter des fonds au profit d'UNICEF qui défend la cause des enfants dans le monde entier. Cette année les dons collectés iront au profit du programme WASH à Madagascar.

L'équipe eau, assainissement et hygiène (WASH) d'UNICEF est à pied d'œuvre dans plus de cent pays de la planète afin d'améliorer les services d'eau et d'assainissement ainsi que les habitudes portant sur l'hygiène de base.

**La Nuit de l'Eau** concourt par ailleurs à promouvoir les activités de la natation et des clubs FFN autour de valeurs citoyennes et responsables.

Cet évènement est donc un moment de fête et de partage, ouvert à tous (tout âge, licenciés et amateurs) et organisé dans plus de 220 piscines à travers la France chaque année.

La présente charte permet de définir un cadre de référence commun à l'ensemble des structures adhérentes à la Nuit de l'Eau tout en préservant la grande diversité des sites et leurs particularités.

Elle entend aussi contribuer à assurer la qualité de l'opération. Son non-respect pouvant impliquer des effets négatifs sur les autres sites et une dégradation de l'image générale de l'évènement.

***Respecter cette charte, c'est contribuer à la pérennisation de l'opération et à sa crédibilité.***

***En participant, vous contribuez à la construction d'un réseau national fort !***

### Aménagement de la piscine

Décoration du bassin  
 Accueil vestiaires  
 Paiement des entrées ? Où ?  
 Présence d'une buvette ? Où ?  
 Présence d'un stand UNICEF ? Où ?  
 Lieu d'affichage ? Où ?  
 Affichage sponsoring ? Où ?  
 Animation musicale ou autre ?

### Message éduco-écocitoyen

Mise en valeur du message UNICEF  
 L'eau dans le monde : informations  
 Participation du public  
 Collecte des fonds UNICEF

### Communication

Mobilisation de la presse locale avant, pendant et après l'évènement  
 Campagne d'affichage à mettre en place avec la collectivité  
 Web et réseaux sociaux



## 5 points à prendre en compte



### Activité – Animation

Quel programme ? Quelles activités ?  
 Quel matériel ?  
 Des lots, des récompenses, des diplômes ?  
 Démonstration des activités du club et des clubs aquatiques locaux

### Environnement administratif, sécurité...

Mise à disposition de la piscine par la mairie  
 Surveillance du bassin  
 Intervention éventuelle des secours  
 Bénévoles encadrant l'évènement

## 2. Candidature à la Nuit de l'Eau

*Nous vous invitons à visiter le site de la Nuit de l'Eau en complément de cette présente charte.*

*Vous aurez accès à de nombreuses informations telles que la liste des participants, la présentation du programme Wash, le bilan 2019...*

**Les clubs sont invités à remplir certaines informations avant l'évènement (programme de vos animations le jour de La Nuit de l'Eau), le soir de l'évènement (montant de la collecte et nombre de participants) et après l'évènement (questionnaire de satisfaction).**

### a) Dépôt du dossier

Après lecture de la charte de qualité, deux possibilités s'offrent à vous :

- Vous avez déjà envoyé votre formulaire d'inscription : **envoyez-nous votre formulaire d'engagement** (cf. annexe)
- Vous n'êtes pas encore inscrit : **envoyez-nous votre formulaire d'inscription et votre formulaire d'engagement** (cf. annexe)

### Adresse pour les correspondances :

**Fédération Française de Natation - Département Marketing/Communication**

104, Rue Martre - 92110 Clichy

Cécile LAFON ([cecile.lafon@ffnatation.fr](mailto:cecile.lafon@ffnatation.fr))

Tel : 01 70 48 45 88

Le formulaire d'inscription est à retourner par courrier ou mail avant le **7 Février 2020**.

#### b) Acceptation de la candidature

Votre candidature est acceptée lorsque nous recevons votre **formulaire d'inscription** à la Nuit de l'Eau dûment rempli, comprenant notamment **l'accord de la municipalité** pour la mise à disposition de la piscine et votre **formulaire d'engagement**.

#### c) Horaires d'ouverture

Pour les organisateurs demandeurs, nous proposons d'élargir la plage horaire d'ouverture des piscines : de 17h00/20h00 à minuit.

#### d) Demande de modification de date

A titre strictement exceptionnel, nous pouvons autoriser l'organisateur qui en fait la demande directement auprès de la FFN, d'organiser La Nuit de l'Eau à une autre date.

Nous rappelons que l'organisation à une autre date privera l'organisateur d'utilisation des documents de communication qui seront datés au samedi 28 mars 2020.

Toutefois, nous nous engageons à vous fournir les fichiers sources de ces documents si vous en faites la demande.

#### e) Mise en place d'un comité de soutien local

**La Nuit de l'Eau 2020** est soutenue cette année par notre marraine : **Laury Thilleman**, journaliste et Miss France 2011, ainsi que notre parrain : **Camille Lacourt**, quintuple champion du monde de natation. **Pour promouvoir et communiquer sur l'évènement en local, la FFN vous encourage à mettre en place un comité de soutien.** Il peut être composé de personnalités locales (Maire de la ville, Président du comité régional ou département, personnalités locales, etc.)

Le comité de soutien local ne pourra **en aucun cas** être composé de partenaires économiques. Son objectif est d'apporter un plus à la promotion de la Nuit de l'Eau dans la localité organisatrice (ex : prise de parole des membres dans les médias locaux ou dans les différentes institutions locales)

#### f) Synergie FFN / UNICEF

Dès que vous vous êtes inscrits, **rapprochez-vous du Comité départemental UNICEF** dont vous dépendez pour organiser ensemble et en amont l'évènement (cf. annexes).

#### g) Fonction des Villes Amies des Enfants

Si le site sur lequel vous organisez **La Nuit de l'Eau** dépend d'une Ville Amie des Enfants (liste disponible sur <https://www.villeamiedesenfants.fr/list-collectivites>), n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie, avec le représentant d'UNICEF, **pour renforcer la communication en amont de l'évènement.**

Si le site ne dépend pas d'une Ville Amie des Enfants, vous pouvez avec le représentant d'UNICEF ainsi que votre mairie, élaborer une communication plus aboutie sur le projet. Ce type d'initiative a permis à certaines communes de devenir une Ville Amie des Enfants (sous réserve de remplir certaines conditions). S'investir dans **La Nuit de l'Eau** est donc l'occasion de débiter un partenariat avec UNICEF France, et mettre en avant votre collectivité locale.

#### h) Bilan de l'opération

A l'issue de la manifestation, l'organisateur fait parvenir au Département Marketing et Communication de la FFN deux bilans, à rédiger avec le correspondant UNICEF.

Le premier bilan « Participants et fonds collectés - la Nuit de l'Eau 2020 » (cf. annexe) permet de nous communiquer le nombre de participants ayant pris part à l'évènement et le montant de la collecte.

Le second bilan « Bilan complet – la Nuit de l'Eau 2020 » (cf. annexe) permet de nous informer sur les retombées médiatiques locales (articles parus dans la presse), le programme de la soirée ainsi que les éventuelles difficultés rencontrées et les préconisations que vous souhaitez faire pour les prochaines éditions. Ce dernier formulaire sera accompagné de photos prises pendant l'évènement afin de l'illustrer.

Ces deux bilans peuvent par ailleurs être téléchargés sur le site internet de La Nuit de l'Eau – dans l'onglet « clubs ».

La fiche Bilan (nombre de visiteurs, montant total de la collecte...) est à retourner complétée par courrier ou mail **avant le Vendredi 10 Avril 2020**.

### 3. Assurances

Le club organisateur, affilié à la FFN, bénéficie des garanties du contrat d'assurance fédéral. Ce dernier couvre au titre des garanties « responsabilité civile » l'organisation de **La Nuit de l'Eau** par le club pour les nageurs licenciés et non-licenciés.

Pour plus d'information, nous vous invitons à contacter le centre d'assurance le plus proche de chez vous de **notre partenaire, la Mutuelle des Sportifs**.

## Chapitre II : Logistique de l'événement

### 1. L'organisation du site

#### a) Mise à disposition de la piscine

Lorsqu'un club dépose sa candidature pour organiser **La Nuit de L'Eau**, il doit au préalable **demander la mise à disposition de la piscine auprès de la collectivité propriétaire de l'équipement**. L'évènement étant totalement organisé au profit d'UNICEF, il va de soi que cette mise à disposition doit se faire à titre gracieux.

Dans l'éventualité où la piscine serait gérée par une « Ville Amie des Enfants », le club peut prendre contact avec le Président du Comité départemental UNICEF pour faciliter l'organisation de l'évènement entre le club, le comité et la ville.

#### b) Surveillance et encadrement des activités

**Le club organisateur s'engage à assurer la sécurité des pratiques et des pratiquants lors de la tenue de La Nuit de L'Eau.** A ce titre, il réunit l'encadrement prévu conformément aux dispositions légales et au Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours de la structure mise à disposition.

### 2. Les autorisations et déclarations préalables

#### a) SACEM

UNICEF France a sollicité l'exonération des redevances de droits d'auteur (SACEM). Toute demande particulière devra être effectuée directement auprès d'UNICEF (contact : Aurélie DUMONT – Responsable de Service Mécénat/Partenariat/Philanthropie : [ADUMONT@unicef.fr](mailto:ADUMONT@unicef.fr) ).

#### b) Police et Pompiers

Il est nécessaire de prévenir à l'avance les autorités concernées de la tenue de votre évènement au sein de la piscine et veiller à la rapidité des secours en cas de besoin (pompiers, police municipale, Croix Rouge...).

## Chapitre III : L'aménagement de la piscine

### 1. Le kit d'animation et de communication (en cours de validation)

#### a) Descriptif



(En cours d'actualisation)

- 15 affiches (40X70)
- 150 flyers (15X21)
- Possibilité de recevoir le fichier source en format numérique



1 banderole FFN – UNICEF



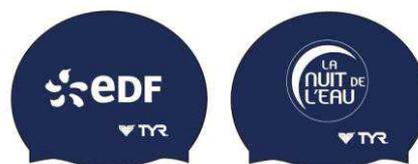
1 banderole La Nuit de l'Eau



25 tee-shirts



50 ballons de baudruche



30 bonnets La Nuit de l'Eau



50 Bracelets satin



20 Stylos

## b) Utilisation

Le kit est entièrement destiné à la décoration de la piscine et à l'animation durant la soirée. Le club organisateur devra donc utiliser et mettre en place l'ensemble du kit fourni.

Dans une recherche de promotion efficace pour la FFN et UNICEF France, l'organisateur devra veiller à ce que les différents supports de promotion soient placés de façon à ce qu'ils soient visibles de tous (participants et public) et ce, pendant toute la durée de la manifestation.

- Les stylos et bracelets : ils peuvent servir de lot pour une tombola ou être proposés contre des dons (montant conseillé : 2€).
- Les bracelets : les bracelets peuvent être distribués aux visiteurs en échange d'un droit d'entrée par exemple.
- Les tee-shirts : Ils sont à porter par vos bénévoles et peuvent éventuellement servir comme lots.

## 2. Les supports pédagogiques

### a) La présence d'UNICEF

Il est convenu avec la direction d'UNICEF France, qu'un de leurs représentants se mobilisera auprès de chacun des sites où se déroulera La Nuit de l'Eau.

Il sera présent afin d'informer sur la richesse de l'eau et sur la collecte des fonds au profit d'UNICEF.

A cet effet, nous vous suggérons de prévoir, à l'avance, avec le représentant d'UNICEF, un emplacement pour l'accueillir (table et chaises...) Ainsi qu'une localisation et un système d'accrochage permettant la mise en place d'une exposition sur l'eau.

Aujourd'hui, UNICEF France est représenté par 76 Comités départementaux. Mis à part la Corse et les DOM-TOM, des relais pourront être présents dans les départements qui ne possèdent pas de comités grâce à des antennes locales (sans statut de comité) ou grâce aux comités limitrophes.

Dans le cas où UNICEF ne serait pas en mesure d'assurer la présence d'un de ses représentants sur le site, le Président du club organisateur sera désigné comme « le représentant d'UNICEF ».

Celui-ci sera alors responsable de la gestion de la collecte des fonds pendant la Nuit de l'Eau.

Vous trouverez en annexe la liste complète des Comités départementaux d'UNICEF ainsi que celle des Villes Amies des Enfants.

#### **b) Panneaux et actions d'information**

Le représentant d'UNICEF viendra sur le site avec ses propres supports de communication relatifs au programme WASH le jour de l'évènement.

### **3. Les locaux annexes**

#### **a) Bureau de l'organisation**

La mise en place en amont d'un bureau réservé aux organisateurs leur permettra, entre autres, d'y stocker le kit « La Nuit de l'Eau » avant son installation et d'y conduire des réunions éventuelles de préparation.

#### **b) Les vestiaires**

L'idéal est que les participants aient accès à des casiers individuels pour pouvoir stocker en toute sécurité leurs affaires personnelles.

Dans le cas où la piscine n'en disposerait pas, il convient de mettre en place un système de vestiaires où l'accès est contrôlé et les affaires sous garde pendant toute la durée de l'évènement (affecter une personne à cet effet).

## Chapitre IV : Les animations et la collecte

### 1. Un principe de liberté

En fonction des habitudes d'animation et des activités proposées par chaque club, **chaque organisateur local a le libre choix d'organiser le programme de la soirée comme bon lui semble**. Il convient cependant que ces animations correspondent à l'état d'esprit de l'évènement.

### 2. Les animations et outils proposés

Adhérer à **La Nuit de l'Eau**, c'est créer, organiser et développer une opération valorisant les activités de la natation et l'action caritative des acteurs de la FFN en faveur d'une prise en compte de la rareté et de la richesse de l'eau.

Les animations ont donc notamment pour objectif la promotion des activités de la FFN et la collecte de fonds au profit d'UNICEF.

Nous vous proposons plusieurs types d'animations, vous pouvez retrouver des exemples dans « la boîte à idées » en annexe.

- Animations dans l'eau

Il s'agit d'un évènement ouvert au grand public. Nous vous recommandons donc de garder une ligne d'eau libre pour les personnes qui voudraient nager le jour de **La Nuit de l'Eau**.

Les animations peuvent proposer la découverte des pratiques et disciplines sportives à travers des exhibitions (natation course, eau libre en indoor, natation artistique, plongeon et water-polo), des initiations (pratiques FFN, plongée) ou encore des jeux (relais famille, relais enfant, australienne, duels, joutes, parcours aquatiques à l'initiation de la natation...).

- Animations hors de l'eau

Il convient de mettre en place d'autres animations au bord du bassin afin de pouvoir accueillir tous les publics. L'organisateur peut mettre en place des jeux-concours (quizz, concours de dessins sur le thème de l'eau...), des courses d'orientation (aller chercher les réponses à un quizz sur des points identifiés dans la piscine), des animations musicales ou théâtrales réalisées par des associations locales (danse, sketch...) ou encore solliciter les champions de la région (démonstration, challenge, séance de dédicaces). Il peut également mettre en place un stand d'information pour faire la promotion de son propre club.

### 3. La Nuit de l'Eau : La Collecte Digitale

La collecte digitale de La Nuit de l'Eau est accessible sur le site « [team.unicef.fr](https://team.unicef.fr) » et permet à ceux ne pouvant être présent le samedi 28 mars de s'investir malgré tout en faveur d'UNICEF France et des enfants de Madagascar dans le cadre de notre événement annuel qu'est La Nuit de l'Eau.

Cette collecte digitale est également l'opportunité pour les plus motivés qui seront présent le jour de l'événement de soutenir le programme d'action d'UNICEF France en amont de La Nuit de l'Eau en essayant de collecter un maximum jusqu'au samedi 28 mars.

#### ETAPE 1 : INSCRIPTION

Rendez-vous sur [team.unicef.fr](https://team.unicef.fr)

Créez votre page collecte en accédant à la rubrique « **JE CREE MA COLLECTE** » puis cliquez sur la sous rubrique appropriée suivant si vous voulez créer cette page de collecte en tant que particulier ou au nom de votre entreprise.

Ensuite, vous n'avez plus qu'à remplir les champs d'informations obligatoires. Un tutoriel est disponible dans la rubrique « COMMENT CA MARCHE ? » pour vous accompagner tout au long de la création de votre page de collecte.

#### ETAPE 2 : COLLECTE DE DONS

Pour augmenter vos chances d'atteindre vos objectifs de collecte et d'accéder à la meilleure récompense, vous pouvez partager votre page sur les réseaux sociaux une fois que celle-ci est finalisée afin d'inviter vos amis à faire un don pour soutenir votre investissement.

#### ETAPE 3 : PARTICIPER A L'ÉVÉNEMENT

Venez nager le 28 mars 2020 dans les piscines de France en présentant votre fiche de collecte remplie ou renvoyez vos dons à l'adresse indiquée.

**Afin de mobiliser un maximum de personnes, vous pouvez également valoriser les participants :**

- Récompensez le nageur qui aura réuni le plus de fonds via sa page de collecte.
- Immortalisez ce moment avec des photos et des vidéos des participants

#### **Fiscalité :**

*Salarié / donateur* : Les dons déduits à 75% (limité à 531 €) puis à 66%. Avantage de la plateforme en ligne qui permet de générer automatiquement le reçu fiscal.

**Plus d'informations sur** <https://www.unicef.fr/article/le-don-en-transparence>

### Gestion de la collecte et reçu de dons

Les fonds collectés au profit d'UNICEF sont sous la responsabilité des représentants bénévoles des Comités départementaux d'UNICEF. Ils sont en charge de la comptabilisation et de la gestion des fonds collectés. La collecte de fonds peut s'opérer sous forme numéraire ou par chèque.

Pour les donateurs qui souhaiteraient un récépissé de don pouvant donner lieu à un reçu fiscal, les bénévoles UNICEF auront en leur possession un carnet de reçu de dons. Une fiche récapitulative des dons et achats produits UNICEF (nouritures, crayons...) sera fournie à chaque Comité départemental. Lorsqu'UNICEF n'est pas représenté le jour même de l'opération, une procédure spécifique est mise en place entre UNICEF France et le Président du club.

#### 4. Bilans et récompenses

Sans vous, la Nuit de l'Eau n'en serait pas à sa **treizième édition**, pour vous remercier de votre engagement auprès de la cause que nous défendons, un « certificat de participation » vous sera envoyé.

**Ces informations seront publiées sur internet et mentionnées dans Natation Magazine et le Bilan de la Nuit de l'Eau.**

## CHAPITRE V : La communication, la promotion et les partenariats

### 1. Le plan et les actions de communication

#### a) Au niveau national

- La Fédération Française de Natation

**La Nuit de l'Eau** est un évènement d'ampleur nationale. Pour cette treizième édition, la FFN met l'accent sur une communication visant à mobiliser ses clubs, les départements et les régions. Pour cela, la FFN assurera la promotion auprès des organismes de presse (TV, radio, presse écrite, presse magazine, internet...). Elle s'appuiera notamment sur ses partenaires médias :

Radio = RMC

Presse quotidienne gratuite = CNews Matin

Les sites internet de la FFN, d'UNICEF et de **La Nuit de l'Eau**. Par ailleurs, elle interviendra aussi au niveau de la presse quotidienne régionale afin que chaque site soit couvert.

Enfin, des actions de relations presse seront réalisées : diffusion de communiqués de presse, réalisation d'un dossier de presse...

- UNICEF France

UNICEF France assure la promotion de **La Nuit de l'Eau** à travers tous ses relais (les Villes Amies des Enfants, la lettre des bénévoles...), ainsi qu'à travers son réseau presse et le site internet de **La Nuit de l'Eau**.

#### b) Au niveau local

La FFN met à disposition des sites organisateurs un kit de communication et de promotion (cf. annexes). Le club organisateur est invité à diffuser les supports de communication fournis par la FFN sur les sites stratégiques de la ville (piscine, mairie, lieux fréquentés par le grand public...).

Pour renforcer cette communication, la FFN enverra par mail les différents visuels de **La Nuit de l'Eau** aux organisateurs le souhaitant. Un dossier de presse leur sera également mis à disposition afin de démarcher la presse locale.

### c) Préconisations de communication à l'organisateur

Le rôle de l'organisateur est primordial dans la promotion et la réussite de **La Nuit de l'Eau**.

**A cette fin, nous vous préconisons de solliciter votre municipalité pour promouvoir l'évènement.** Comme souvent, les collectivités peuvent ainsi prendre à leur charge les frais d'impression et/ou mettre à disposition leur réseau de communication et d'affichage.

Selon l'accord passé avec la municipalité, plusieurs types de communication peuvent être mis en place :

- Communication à grande échelle : affichage national avec JC DECAUX et Clear Channel pour couverture parisienne (4x3, sucettes 120 x 176 cm, abris bus, habillage sur bus...),
- Communication auprès des scolaires et des centres sportifs (affiches 40x60, flyers...),
- Communication par le biais des panneaux lumineux de la ville,
- Communication par le réseau média de la ville (magazine, lettre news, site internet...).

La FFN pourra **transmettre à l'organisateur les visuels originaux** afin de réaliser les différents supports.

En complément de cette communication, il est conseillé de faire fonctionner son réseau propre et de démarcher les médias locaux.

## 2. Le site internet

Afin d'éclaircir les informations sur l'évènement, rendez-vous sur le site internet de **La Nuit de l'Eau**. Parmi les nombreuses fonctionnalités, l'onglet « clubs » vous permet d'échanger des informations directement avec les organisateurs de l'évènement.

Pour rappel, dans cet espace, vous retrouverez les éléments suivants :

- Les documents administratifs à compléter (formulaire d'engagement, fiches bilan...)
- La Charte de Qualité
- Les documents UNICEF

### 3. Les partenariats en 2020

#### a) Les partenaires

Les partenaires FFN :

- Partenaire principal



- Partenaires institutionnels



- Fournisseurs officiels



- Partenaires médias



## b) Protection des droits des partenaires de La Nuit de l'Eau

- Secteurs d'exclusivité

L'organisateur local doit respecter les engagements pris au profit de cette opération par la FFN avec ses partenaires pour **La Nuit de l'Eau**. Les partenariats locaux ne doivent donc pas entrer en concurrence avec les partenaires nationaux de **La Nuit de l'Eau**. Les secteurs d'exclusivité des sociétés en contrat avec la FFN sont les suivants :

SECTEURS	PARTENAIRES
Équipement du nageur	TYR
Production et/ou acheminement et/ou distribution d'énergie (électricité, gaz, énergie nucléaire, fuel, charbon, énergie thermique, énergie renouvelable, énergie hydraulique, solaire et éolienne), assainissement et distribution d'eau potable	EDF
Banque	CIC
Presse quotidienne gratuite	CNews Matin
Radiodiffusion	RMC

**Tout partenaire ayant un contrat annuel avec l'organisateur local et appartenant à l'un des secteurs cités doit être masqué de toutes les zones pendant toute la durée de l'évènement.**

- Concurrence déloyale

Il est également de la responsabilité de l'organisateur local **d'éviter toute concurrence déloyale aux partenaires de la FFN** dans un périmètre proche de l'évènement. Ainsi, durant toute la durée de l'évènement et sur l'ensemble des sites, aucune société concurrente aux partenaires de la FFN ne peut disposer d'avantages lui permettant une quelconque exploitation de la manifestation (espaces de publicité, espaces de vente, emplacements privilégiés...).

## 4. Publicité sur le site accueillant l'évènement

### a) Principes généraux

Le site accueillant l'évènement doit être livré vierge de tout marquage publicitaire.

### b) Le Kit d'animation et de communication

Le kit de La Nuit de l'Eau sera fourni fin Janvier – début Février. Il est livré par la société Doublet à l'adresse indiquée par l'organisateur local sur le formulaire d'inscription. L'aménagement de ce support est à la charge de l'organisateur local. Une fois la manifestation terminée, l'organisateur local doit, dans la mesure du possible, le reconditionner et le stocker afin de pouvoir le **réutiliser à l'occasion des prochaines éditions**.

### c) Dotation de la société Tyr France

Concernant les tenues des membres de l'organisation locale, la société Tyr, partenaire de **La Nuit de l'Eau**, procède à une dotation en textile de 25 tee-shirts par club pour les bénévoles. L'organisateur local s'engage à utiliser de façon correcte cet équipement et à ce que chaque personne dotée **l'utilise pendant toute la durée de l'évènement**.

# Annexes

**1/ Formulaire d'inscription 2020** (à retourner à la FFN avant le **vendredi 7 Février 2020**).

**2/ Formulaire d'engagement 2020** (à retourner à la FFN avant le **vendredi 21 Février 2020**).

**3/ Contacts**

**4/ Fiche bilan** (à retourner **impérativement** à la FFN et à UNICEF avant le **vendredi 10 Avril 2020**).

**5/ Liste des Comités Régionaux FFN**

**6/ Liste des Comités Départementaux UNICEF**

**7/ Liste « Ville Amie des enfants » - Villes en partenariat avec UNICEF**

**8/ Animation : boîte à idées**

**9/ Pour en savoir plus sur le programme WASH UNICEF**

**10/ UNICEF - Equivalences eau**



Fédération Française de Natation  
Département Marketing/Communication  
104, Rue Martre – 92110 Clichy  
Cécile Lafon  
Tel : 01 70 48 45 88  
E-mail : cecile.lafon@ffnatation.fr



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2020

À nous retourner par courrier ou mail avant le 7 Février 2020

Le club/la commune .....

Pose sa candidature à l'organisation de la Nuit de l'Eau 2020 qui aura lieu le samedi 28 Mars 2020 à :

- Le club s'engage à respecter la charte de qualité disponible sur le site de la Nuit de l'Eau avant le vendredi 14 février 2020 :  Oui  Non
- Le club a l'accord de sa collectivité pour ouvrir les portes de son centre aquatique à partir de 17h00 / 20h00 et jusqu'à minuit le samedi 28 Mars 2020 :  Oui  Non
- Si non, le club sollicite le soutien de la FFN pour obtenir de sa collectivité l'ouverture de son centre aquatique :  Oui  Non
- Avez-vous le soutien (promotionnel...) de votre ville ?  Oui  Non
- Votre piscine est-elle gérée par une Ville amie des enfants de l'UNICEF ?  Oui  Non

(Voir la liste [www.villeamiedesenfants.fr](http://www.villeamiedesenfants.fr) ou au recto, liste susceptible d'évoluer)

Coordonnées de livraison pour les Kits « NUIT de L'EAU » : .....

**A remplir impérativement en lettres capitales :**

Nom du club : .....

Nom de la piscine : .....

Adresse de la piscine : .....

Code postal et ville : .....

Nom du correspondant : ..... Prénom : .....

Adresse du correspondant : .....

Code postal et ville : .....

Téléphone du correspondant : .....

Fixe : ..... Portable : .....

Email : .....

Fait le .....

Signature et cachet du club :

A nous retourner **avant le 21/02/20**

## FORMULAIRE D'ENGAGEMENT 2020

Nom du club : .....

Nom du responsable : .....

Je certifie avoir pris connaissance de la Charte de Qualité inhérente à l'organisation de **la Nuit de l'Eau**, qui se tiendra le 28 mars 2020 de 17h à minuit (horaires sous réserve de modification pour chaque club/commune participant) dans la piscine de ..... et m'engage à prendre les dispositions nécessaires pour respecter et assurer son succès.

Fait à .....,

Le: ...../...../20....

**Pour le club organisateur**

Le Président,

(Signature / cachet)

## Contacts

### Fédération Française de Natation :

Cécile LAFON

Département Marketing/Communication

E-mail : [cecile.lafon@ffnatation.fr](mailto:cecile.lafon@ffnatation.fr) ; Tél. : 01.70.48.45.88

### UNICEF France:

Département « Ville Amie des Enfants » : [ANOUGOUA@unicef.fr](mailto:ANOUGOUA@unicef.fr)

Département « Comités UNICEF » : [AFERRE@unicef.fr](mailto:AFERRE@unicef.fr)

Département « Evènement » : [ANDIAYE@unicef.fr](mailto:ANDIAYE@unicef.fr)

### EDF France pour contact local dans votre région :

Pierre Lollbeeharry,

Direction de la Communication Groupe

Chargé de communication Sponsoring Sportif

E-mail : [pierre.lollbeeharry@edf.fr](mailto:pierre.lollbeeharry@edf.fr)

### La Nuit de l'Eau : **contact entreprises**

Arame NDIAYE

Mail: [ANDIAYE@unicef.fr](mailto:ANDIAYE@unicef.fr)

## FICHE BILAN – Nuit de l’Eau 2020

*A nous faire parvenir impérativement avant le vendredi 10 Avril 2020*

Nom du club : .....
Nom du responsable : .....
Montant des dons : .....
Nombre de participants : .....
Avez-vous eu le soutien total /promotionnel de votre ville ? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Si oui, vous a-t-elle proposé des emplacements gratuits ? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Avez-vous sollicité des médias locaux ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> NON

Retombées médiatiques locales (articles parus dans la presse)

.....  
.....

Programme de la soirée :

.....  
.....  
.....

Selon vous quels types d’animation sont les plus collectrices ?

.....  
.....

Pensez-vous participer l’an prochain ?       OUI       NON

Quels seraient, selon vous, les points à améliorer ?

.....  
.....

Qu'avez-vous pensé de la Newsletter mensuelle ? Pensez-vous que c'est un bon outil ?

.....  
.....  
.....

Si vous pouviez choisir une date idéale pour la Nuit de l'Eau, quand serait-elle ?

.....  
.....

Difficultés rencontrées et préconisations pour la prochaine édition :

.....  
.....  
.....

Autres remarques :

.....  
.....

Si vous avez des photos et des extraits de coupures presse, n'hésitez pas à nous les transmettre !

Encore un très grand merci pour votre participation.

Fait le ...../...../20...

Signature /cachet      Signature du représentant UNICEF

**A retourner soit par courrier, mail ou fax aux coordonnées ci-dessous.**

Cécile LAFON

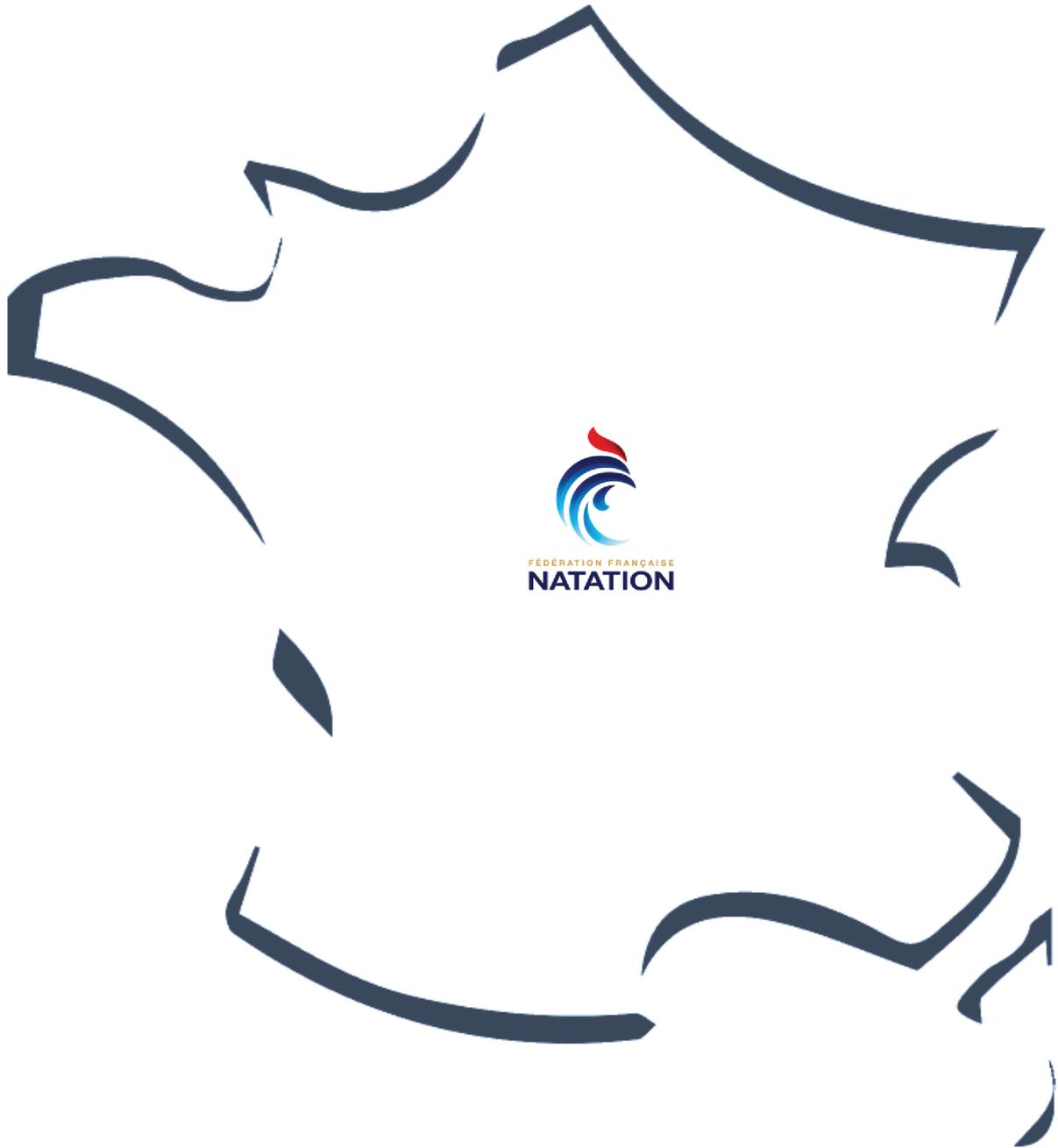
Département Marketing/Communication

E-mail : [cecile.lafon@ffnatation.fr](mailto:cecile.lafon@ffnatation.fr)

Tel : 01 70 48 45 88

## Liste des Comités Régionaux FFN

Cliquez [ici](#)



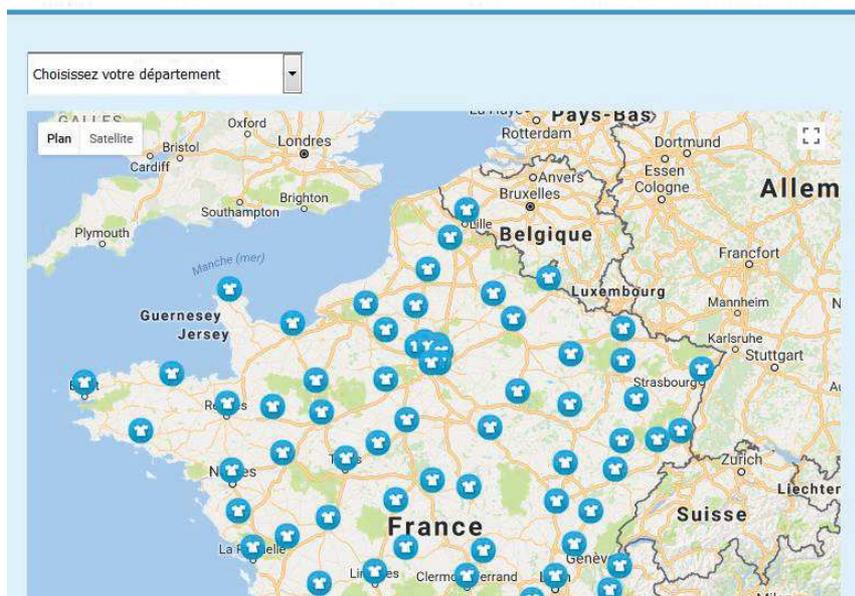
# Liste des comités départementaux UNICEF France

Cliquez [ici](#)



Cliquez sur les filtres sous la carte pour y afficher ou masquer les éléments.

## COMITÉS, OFFRES DE BÉNÉVOLAT, POINTS DE VENTE, ÉVÉNEMENTS



## Liste des Villes Amies d'UNICEF

Abbeville	Cannes	Dôle	La Colle-sur-Loup
Agde	Canteleu	Doubs	La Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois
Agen	Chamalières	Ecully	La Garde
Aix-les-Bains	Carrières-sous-Poissy	Elancourt	La Roche-sur-Yon
Alès Agglomération	Chamalières	Elbeuf-sur-Seine	La Rochelle
Alès / Alès Agglomération	Champigneulle	Elven	Lambres-lez-Douai
Alfortville	Champs-sur-Marne	Eragny-sur-Oise	Landivisiau
Amiens	Charleville-Mézières	Erstein	Lanester
Amilly	Châteaubriant	Essey-lès-Nancy	Laragne-Montéglin
Andrésy	Châteauroux	Fléac	Laxou
Angers	Chelles	Fondettes	Le Cannet
Angoulême	Cherbourg-Octeville	Fontenay-sous-Bois	Le Havre
Argenteuil	Chevilly Larue	Gap	Le Kremlin-Bicêtre
Arques	Cholet	Garges-lès-Gonesse	Le Plessis Trévisé
Arras	Clermont-Ferrand	Genas	Le Plessis-Robinson
Aubagne	Clichy-la-Garenne	Gentilly	Le Pradet
Aubergenville	Cœur d'Essonne Agglo.	Gouvieux	Le-Puy-en-Velay
Auch	Cœur de Causse	Grand Auch Cœur de Gascogne	Lens
Audincourt	Colmar	Grand Cahors	Les Lilas
Aulnat	Colomiers	Grand-Charmont	Les Pennes Mirabeau
Aurillac	Combs-la-Ville	Grand-Quevilly	Levallois-Perret
Auriol	Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme	Grande Synthé	Lille
Bailly Romainvilliers	Communauté d'Agglomération de Saintes	Gravelines	Limoges
Balma	Communauté d'Agglomération de Valence Romans Sud Rhône Alpes	Grigny	Linselles
Bar-sur-Aube	Communauté d'Agglomération du Choletais	Guyancourt	Lons-Le-Saunier
Bayeux	Communauté d'Agglomération du Grand Dôle	Haguenau	Lorient
Beauvais	Communauté de Communes des 2 vallées vertes	Hautes-Alpes	Luxeuil-les-Bains / CC du pays de Luxeuil
Belfort	Conflans-Sainte-Honorine	Hérouville-Saint Clair	Lyon
Besançon	Coulounieix-Chamiers	Hirson	Mainvilliers
Bordeaux	Courbevoie	Isle-sur-le-Doubs / Communauté de communes des 2 vallées vertes	Malakoff
Boulazac Isle Manoir	Cournon d'Auvergne	Issy-les-Moulineaux	Malaunay
Boulogne-Billancourt	Crest	Ivry-sur-Seine	Marcq-en-Barœul
Boulogne-sur-Mer	Dammarie-les-Lys	Joué-lès-Tours	Marly-le-Roi
Brest	Darnetal	Kremlin-Bicêtre	Marmande / Val de Garonne Agglomération
Bron	Décines-Charpieu	L'Hay-les-Roses	Maubeuge
Cachan	Déols	L'Isle-sur-la-Sorgue	Melun
Cahors / Grand Cahors	Digne-les-Bains	La Chapelle Saint-Luc	Metz
Caluire-et-Cuire	Dijon	La Charité-sur-Loire	Moissac

Moissy-Cramayel	Pau	Saint-Cyr-sur-Loire	Templemars
Mont-Saint-Aignan	Penmarc'h	Saint-Etienne	Theix-Noyalo
Montauban	Périgueux	Saint-Germain-en-Laye	Tonnerre
Montbéliard	Perpignan	Saint-Jean-de-Monts	Toulon
Montélimar	Pertuis	Saint-Laurent-du-Var	Toulouse
Montélimar Agglomération	Pessac	Saint-Leu-La-Forêt	Troyes
Montigny-le-Bretonneux	Ploemeur	Saint-Marcellin	Ussel
Montluçon	Ploërmel	Saint-Martin de Crau	Val de Garonne Agglomération
Montpellier	Poissy	Saint-Maximin	Valbonne Sophia-Antipolis
Morteau	Pont-à-Mousson	Saint-Paul-Trois-Châteaux	Valence / CA de Valence Romans Sud Rhône-Alpes
Moselle	Pontault-Combault	Saint-Sébastien-sur-Loire	Valentigney
Mouans-Sartoux	Port-Jérôme-Sur-Seine	Saintes	Vandœuvre-Les-Nancy
Moulins	Puteaux	Sanary-sur-Mer	Vannes
Mouvaux	Raismes	Sarreguemines	Vence
Mulhouse	Rambouillet	Saumur	Vernon
Nancy	Reims	Savigny-Le-Temple	Vernouillet
Nantes	Riom	Sceaux	Versailles
Nevers	Roannais Agglomération	Schiltigheim	Veynes
Nice	Roanne / Roannais Agglomération	Seichamps	Villefranche-sur-Saône
Nîmes	Romilly-sur-Seine	Seine-Saint-Denis	Villeneuve-Loubet
Nogent-sur-Marne	Roquefort-les-Pins	Sélestat	Villeneuve-Saint-Georges
Notre-Dame-de-Bondeville	Rosny-sous-Bois	Sisteron	Villeneuve-sur-Lot / Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois
Olivet	Rouen	Six-Fours-les-Plages	Villers-lès-Nancy
Ollainville / Cœur d'Essonne Agglomération	Rungis	Sochaux	Vincennes
Ollioules	Saint-André-les-Vergers	Soissons	Vitré
Othis	Saint-Avé	Soisy-sous-Montmorency	Vitry-sur-Seine
Oyonnax	Saint-Avoid	Stains	Voujeaucourt
Panazol	Saint-Brieuc	Strasbourg	Wattignies
Paris	Saint Chamond	Suresnes	

Mise à jour régulière à retrouver sur : <http://www.villeamiedesenfants.fr/carte-du-reseau>

## Idées d'animations

### Hors de l'Eau

- Tombola
- Exposition - photos UNICEF sur les enfants de Madagascar
- Exposition - photos sur l'eau
- Exposition - la présence de l'eau (potable et non potable) dans le monde
- Exposition - dessins avec la thématique « l'eau »
- Exposition éco citoyenne autour de l'eau
- Séances vidéo sur l'eau, les enfants de Madagascar, la vie du club, les activités FFN...
- Animations ludiques UNICEF
- Quizz sur les sports et autres activités de la FFN
- Quizz sur l'eau
- Quizz sur les bienfaits de la natation
- Concours de dons au profit d'UNICEF avec récompense par exemple d'un kit natation
- Fabrication de maquette de bateau avec essai de flottaison
- Son et lumière avec thématique de l'eau, thématique festive...

### Animations dans l'eau

- Passage du test Pass'sports de l'eau
- Passage du test Sauv'nage
- Initiation aux techniques de nage
- Initiation de base aux disciplines de la Fédération
- Initiation au secourisme dans l'eau
- Remise en forme par l'eau (aqua-forme...)
- Initiation à différents sports nautiques de loisirs
- Démonstration, match, concours, liés aux activités de la FFN
- Démonstration, match, concours, liés aux sports aquatiques en général
- Baptême de plongée

### Autres animations

- Buvette soft
- Gâteaux, encas « maison », crêpes, gaufres...
- Stand de maquillage, tatouage enfant, déguisement...
- Spectacle d'animation culturelle locale liée à d'autres associations de la ville (théâtre, marionnettes...)
- Stand de dédicaces de champions sportifs

## Pour en savoir plus sur le programme WASH UNICEF

Le programme UNICEF soutenu par La Nuit de l'Eau,  
un événement sportif solidaire en écho à la Journée Mondiale de l'Eau

### Fonds collectés grâce à votre générosité

**1,5 M**

d'euros qui ont permis  
d'améliorer les  
conditions sanitaires

**87**

Écoles équipées

**200**

Enseignants  
formés aux  
bonnes pratiques  
d'hygiène

**23 102**

Enfants dont 11 319  
filles scolarisées

**13 000**

Personnes des  
communautés ont  
accès à l'eau  
potable

Notre action : Améliorer les infrastructures d'accès à l'eau potable par la construction d'ouvrages d'eau, d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire

**33**

Blocs de latrines écologiques

**148**

Fontaines à eau

**33**

Sources d'accès à l'eau potable

### Notre action: Améliorer la condition de vies des enfants du Togo!

En plus des infrastructures d'accès à l'eau potable, la formation des différents acteurs de la communauté est primordiale. Les enseignants, parents d'élèves, agents de santé et leaders communautaires sont formés aux bonnes pratiques d'hygiène et aux opérations de maintenance des infrastructures.

Désormais 29% des écoles disposent de points d'eau et 43% de latrines alors qu'en 2006, 15 % des écoles disposaient des équipements d'eau et d'assainissement adéquats.

### Vos dons en action



AVANT



APRÈS

**7623 €**

Pour installer un point d'accès à l'eau potable, lavabos et latrine séparées filles / garçons

**4739 €**

Pour une citerne de 5M<sup>3</sup> servant à récupérer l'eau de pluie

**913 €**

Pour la formations des enseignants et membres du Comité de parents d'élèves aux bonnes pratiques liées à l'eau, l'hygiène et l'assainissement

**460 €**

Pour soutenir l'introduction dans le programme scolaire de modules sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement

**Thématique du programme : Eau, assainissement et hygiène**

De l'eau propre, des toilettes de base et de bonnes pratiques d'hygiène sont essentielles à la survie et au développement des enfants à Madagascar



**Localisation du Programme : Madagascar**

L'île située au sud-est du continent africain (24 millions d'habitants) est l'un des pays où les indices de développement et de la survie de l'enfant sont les plus bas dans le monde.

La crise politique (2009-2013), le manque de capacités nationales et les investissements internationaux ont empêché le secteur social de s'améliorer.

À Madagascar:

- L'extrême pauvreté atteint le pourcentage le plus élevé au monde (91% des survivent avec moins de 2 dollars par jour),
- plus de 50% des ménages ont connu une catastrophe naturelle ou d'autres chocs affectant l'économie de leur ménage,
- 47% des enfants de moins de 5 ans présentent un retard de croissance dû à une sous-nutrition chronique.

**Chiffres clés :**

- À Madagascar, 1 enfant sur 2 n'a pas accès à l'eau potable (49% au niveau national),
- Au niveau national, seulement 10% de la population utilise des installations sanitaires de base,
- Au total, 15,1 millions de personnes (59% de la population) n'ont pas accès à une source d'eau potable améliorée,
- Seulement 12% des écoles publiques ont accès à une infrastructure WASH,
- Depuis 2015, près de 1,5 million de personnes dans le sud de Madagascar ont été touchées par la sécheresse, 53% d'entre elles faisant face à une grave insécurité alimentaire et ayant un besoin urgent d'assistance,
- On estime à 25% le taux de mortalité des moins de 5 ans et la moitié des enfants de moins de 5 ans accuse un retard de croissance dû à des maladies liées à l'eau.

### Aperçu du programme WASH à Madagascar

L'UNICEF travaille à Madagascar depuis 1984 dans le cadre des programmes de santé, de nutrition, WASH, d'éducation, de protection, d'urgence. Le programme UNICEF Madagascar WASH (Eau, assainissement et hygiène) vise à aider les enfants malgaches à avoir accès à de l'eau salubre, à des toilettes de base et à de bonnes pratiques d'hygiène, indispensables à leur survie et à leur développement.

À Madagascar, l'accès limité à l'eau potable et les mauvaises pratiques d'assainissement et d'hygiène sont très préoccupants, car ils sont responsables de la malnutrition chronique et de la diarrhée, qui menacent particulièrement la vie des enfants de moins de cinq ans.

**Le programme UNICEF WASH à Madagascar inclut, mais ne se limite pas, à intervenir dans les domaines suivants:**

- Aider les communautés, et en particulier les enfants malgaches à avoir accès à de l'eau potable, à des toilettes de base et à de bonnes pratiques d'hygiène, indispensables à leur survie et à leur développement,
- Promouvoir l'utilisation de l'eau, de l'assainissement et des bonnes pratiques d'hygiène dans les communautés rurales, les écoles, les centres de santé et de nutrition, ainsi que promouvoir les multiples utilisations de l'eau pour améliorer la sécurité alimentaire, de la consommation à la micro-irrigation,
- Mobiliser les communautés à travers des activités de sensibilisation pour lancer les programmes de « Assainissement total piloté par la communauté », qui vise à abandonner la pratique de la défécation à l'air libre, qui est cause de maladies et infections, en raison de contamination des eaux,
- Conduire des activités de plaidoyer auprès du gouvernement et des institutions locales pour un engagement politique, des changements législatifs et des investissements accrus en faveur du secteur de l'eau, l'hygiène et l'assainissement,
- Aider le gouvernement à être un organisateur efficace sur les questions d'assainissement et à améliorer la coordination et le partage d'informations entre les acteurs qui fournissent eau, hygiène et assainissement dans le pays, pour assurer l'efficacité de leur action,
- Promouvoir l'innovation pour accroître la rentabilité et l'équité: par exemple, l'utilisation des images satellitaire pour détecter des sources d'eau souterraines dans des zones arides, l'utilisation des panneaux solaire pour alimenter les pompes d'eau,
- Activités WASH d'urgence: réponse à la sécheresse (approche résiliente); réponse aux cyclones (purification et réhabilitation des points d'eau); réponse à la peste (couvrant les besoins WASH et de désinfection, de prévention et de contrôle dans les hôpitaux).

